Ahmed Nasser Al-Raisi, le patron d'Interpol, l'organisation de police la plus puissante au monde, visé par une information judiciaire pour "complicité de torture" (MàJ)

11/05/2022 à 11h37



11/05/2022

Ahmed Nasser Al-Raisi, président d'Interpol, est soupçonné de "complicité de torture". Une information judiciaire a été ouverte il y a quelques semaines.

Une information judiciaire a été ouverte fin mars à Paris pour "complicité de torture" après la plainte de deux Britanniques visant le président émirati d'Interpol, Ahmed Nasser Al-Raisi, selon des sources proches du dossier.

Le parquet national antiterroriste (Pnat) a confirmé avoir confié à un juge d'instruction parisien une enquête après une plainte avec constitution de partie civile évoquant des

“tortures” et “détentions arbitraires” en 2018 et 2019.

Nasser Al-Raisi se serait rendu complice en qualité de haut responsable policier des Émirats arabes unis. Ce type de plainte permet en France d’obtenir la désignation quasi automatique d’un juge d’instruction, statutairement indépendant.

Dans un communiqué, les deux Britanniques indiquent qu’ils vont “apporter mercredi les preuves de la torture” dont ils accusent Nasser Al-Raisi lors d’une audition “sur demande sur juge d’instruction” du pôle crimes contre l’humanité du tribunal judiciaire de Paris.

Le premier plaignant, Matthew Hedges, est doctorant à l’université de Durham en Angleterre. Lors d’une conférence de presse à Lyon en octobre, il avait raconté les accusations d’espionnage dont il avait fait l’objet lors d’un voyage d’études aux Émirats arabes Unis (EAU), suite auxquelles il disait avoir été détenu et torturé entre mai et novembre 2018 et “forcé à de faux aveux”. Condamné à la perpétuité en novembre 2018, il avait été gracié moins d’une semaine plus tard, sous pression internationale.

(…) BFMTV

26/03/2022

Le parquet national antiterroriste a ouvert une enquête contre l’Emirati désigné en novembre dernier à la tête de la prestigieuse organisation policière, en raison du traitement infligé à l’un des principaux opposants dans son pays d’origine, incarcéré depuis 2017.

Ahmed Nasser Al-Raissi, parvenu à la présidence d’Interpol en novembre sous les critiques d’ONG, est désormais visé par une

enquête à Paris pour «torture» et «actes de barbaries» après une plainte d'une ONG dénonçant le traitement de l'un des principaux opposants émiratis, incarcéré depuis 2017.

C'est le parquet national antiterroriste (Pnat) qui a ouvert cette enquête préliminaire, confiée aux gendarme de l'Office central de lutte contre les crimes contre l'humanité, les génocides et les crimes de guerre (OCLCH). Cette enquête fait suite à une plainte déposée en janvier par l'ONG Gulf Centre for Human rights (GCHR), qui accuse Al-Raisi d'être, par ses fonctions d'inspecteur général au ministère de l'Intérieur des Émirats arabes unis depuis 2015, l'un des responsables de tortures visant l'opposant Ahmed Mansoor.

(…) Libération

25/11/2021

Le général émirati Ahmed Nasser Al-Raisi, visé par plusieurs plaintes pour "torture", a été élu jeudi président d'Interpol, au grand dam des défenseurs des droits de l'Homme, qui estiment que son élection porte atteinte à la mission de l'organisation.

(…) Le Point

> Un haut responsable des Émirats arabes unis chargé des forces de sécurité, et par ailleurs délégué au comité exécutif d'Interpol, est visé depuis lundi en France par une plainte pour « tortures » à l'encontre de l'opposant Ahmed Mansoor, détenu à l'isolement depuis plus de quatre ans.
>
> Dans cette plainte déposée au tribunal judiciaire de Paris, l'ONG Gulf Centre for Human rights (GCHR) accuse le major général émirati Ahmed Nasser al-Raisi d'« actes de torture et de barbarie » contre M. Mansoor, emprisonné depuis mars 2017, a appris vendredi l'AFP auprès de son avocat.
>
> Militant des droits humains, l'opposant a été arrêté en 2017 et condamné à dix ans de prison en 2018 pour avoir, selon les autorités, critiqué le pouvoir émirati et terni l'image de son pays sur les réseaux sociaux.
>
> Selon la plainte, consultée par l'AFP, il est détenu à Abou Dhabi « dans des conditions moyenâgeuses constitutives d'actes de torture ». Depuis le 20 mars 2017, M. Mansoor est « maintenu à l'isolement » dans la prison d'al-Sadr, soit « bien au-delà du seuil de 15 jours fixé par les normes internationales », dans une cellule de 4m2, « sans matelas, ni protection contre le froid » ni « accès à un médecin, à l'hygiène, à l'eau et aux installations sanitaires ».

AFP – 12 Juin 2021

21/11/2021

À l'issue de son assemblée générale les 23 et 24 novembre, l'organisation policière internationale se dotera d'un nouveau président. Le général Ahmed Naser Al-Raisi, qui fait l'objet de plusieurs plaintes, part favori. Et ce au moment où des régimes autoritaires utilisent de plus en plus Interpol *"afin de cibler leurs opposants"*, s'inquiète *Le Temps*.

"Créer un monde plus sûr." Telle est la mission d'Interpol qui, aujourd'hui, regroupe 194 pays. Pourtant, se demande **Le**

Temps dans une enquête publiée le 19 novembre, *“œuvre-t-elle seulement”* à cette mission ? Ne serait-elle pas de plus en plus à la solde des régimes autoritaires qui cherchent à traquer leurs opposants ?

(…) Celui que *“tous les pronostics donnent gagnant”* fait l’objet de plaintes déposées en France, *“l’accusant notamment de complicité de torture”*. Et, ajoute *Le Temps, “des parlementaires français et britanniques, parmi d’autres, se sont alarmés de son* ‘rôle direct dans de nombreuses violations des droits de l’homme, dans des cas très bien documentés’”.

Les Émirats se sont montrés extrêmement généreux vis-à-vis d’Interpol, cherchant certainement à procurer un avantage à leur candidat. *“Alors que le pays doit assurer 0,425 % du budget de l’organisation, soit un peu plus de 240 000 euros, il s’est ainsi distingué par un don volontaire supplémentaire sans précédent de 50 millions d’euros.”* Une somme qui, *“coïncidence”*, correspond au budget nécessaire pour l’agrandissement du siège d’Interpol à Lyon.

(…) Courrier international

17/11/2021

Principal candidat à la présidence de l’organisation policière internationale, Ahmed Naser Al-Raisi fait l’objet de plusieurs plaintes en France

Y aura-t-il bientôt un tortionnaire à la tête d’Interpol ? Cette hypothèse ne relève pas de la fiction. Le futur président de l’Organisation internationale de police criminelle, dont le siège est à Lyon, doit être désigné à l’occasion d’une assemblée générale prévue du 23 au 25 novembre à Istanbul (Turquie). Et le grand favori du scrutin

est le très controversé général Ahmed Nasser Al-Raisi, inspecteur général du ministère de l'intérieur des Emirats arabes unis. Ce dernier, qui mène campagne depuis des mois, a longtemps été le seul candidat en lice. La Tchèque Sarka Havrankova, déjà vice-présidente de la division européenne d'Interpol, s'est récemment déclarée.

Les Emirats, puissance montante du Golfe persique, ne cachent pas leur volonté de promouvoir et diffuser leur modèle, fait de libéralisme consumériste, d'activisme militaire et diplomatique et d'autoritarisme politique – les partis et syndicats y sont interdits –, mis en œuvre par un appareil étatique tout-puissant et sans aucun contre-pouvoir.

www.lemonde.fr